

Procès-verbal du Conseil Municipal Séance du 05/06/2026

Séance du vendredi 5 juin 2026 08:00 à Mairie

Quorum : 6

Membres présents :

Florence CHEBASSIER, André ZAMPROGNO, Sylvie BURCKEL, Karine MANEN, David BOUSSIN-FORT, Benoit MARSON, Fabrice DUFLO, Amélie MAZZONETTO, Philippe TOURNAYRE, Charlène SEXE

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

Aurélie MASSON

Président de séance : Florence CHEBASSIER

Secrétaire de séance : Benoit MARSON

Ordre du jour de la séance :

Ordre	Texte ordre du jour
1	Election des délégués en vue des élections sénatoriales

Election des délégués en vue des élections sénatoriales

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'[instruction n° IOMA2308397J](#) du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 20 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué et des trois délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote :

Mme Florence CHEBASSIER est candidate au poste de délégué.

Mmes Karine MANEN, Charlène SEXE et Aurélie MASSON sont candidates aux postes de délégués suppléants.

Election du délégué :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10

- bulletins blancs ou nuls : 0

Commune de GIMBREDE



- suffrages exprimés : 10
 - majorité absolue : 6
- A obtenu :
- Mme Florence CHEBASSIER 10 voix

Mme Florence CHEBASSIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Election des délégués suppléants :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mme Karine MANEN 10 voix
- Mme Charlène SEXE 10 voix
- Mme Aurélie MASSON 9 voix

Mmes Karine MANEN, Charlène SEXE et Aurélie MASSON ayant obtenu la majorité absolue sont proclamées élues en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Le Secrétaire de séance,
Benoit MARSON

Le Maire,
Florence CHEBASSIER

